

JANVIER 2023

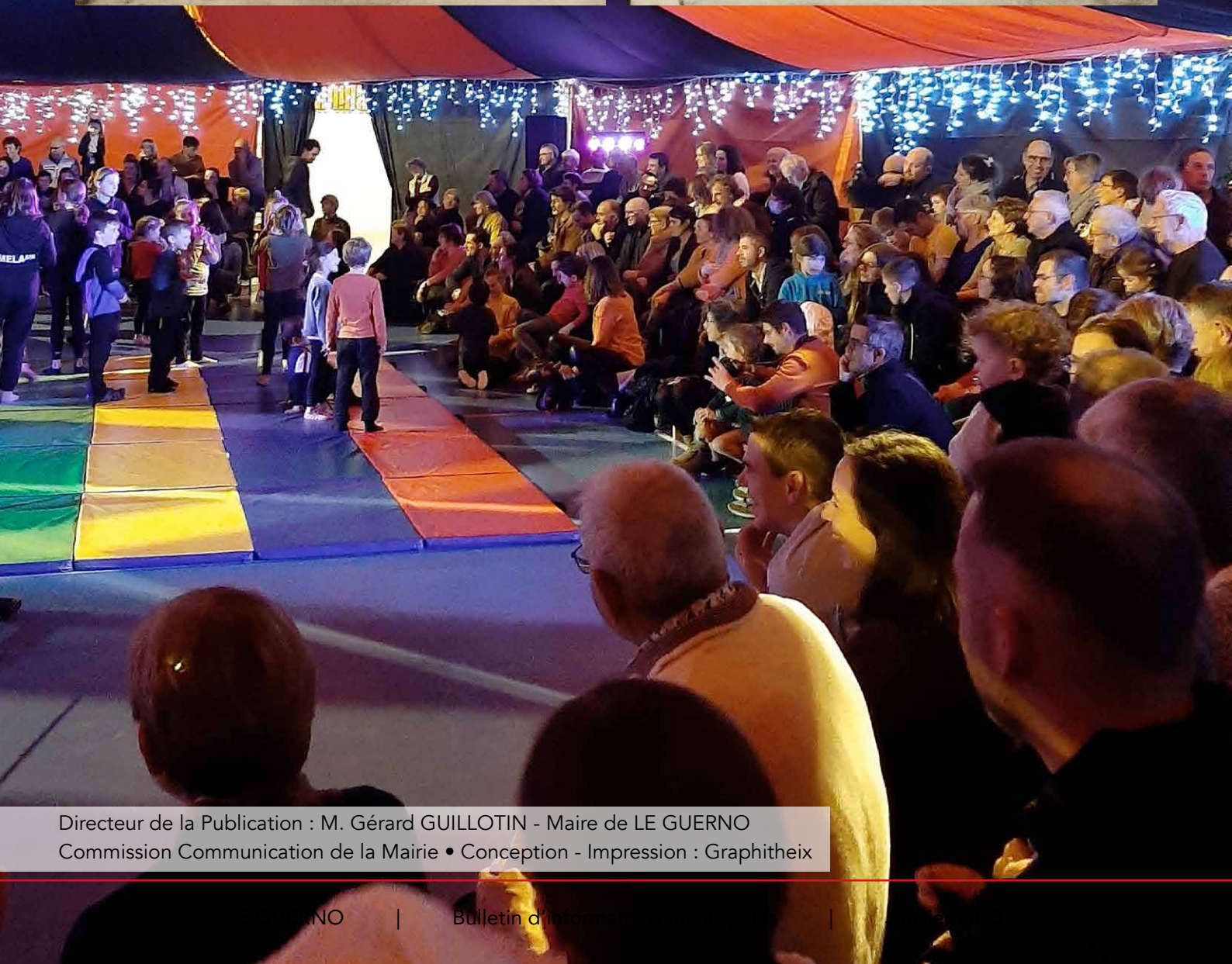


*Bulletin
municipal*



Sommaire

Le mot du maire	01
Délibérations municipales	02
La vie sociale	10
Etat civil	13
La vie associative	14
La vie économique	23
La vie de quartier	24
Arc Sud Bretagne	25
Informations diverses	30
Dates à retenir pour 2023	4 ^{ème} de Couv.



Directeur de la Publication : M. Gérard GUILLOTIN - Maire de LE GUERNO
Commission Communication de la Mairie • Conception - Impression : Graphitheix



L'année 2022 s'est achevée dans une certaine morosité ambiante. La société aujourd'hui vit au rythme des informations médias, souvent non vérifiées et surtout anxiogènes.

Oui, il est normal de s'inquiéter, puisque tout se passe en accéléré jusqu'à l'épuisement mental.

C'est difficile face à tant de messages négatifs, mais sachons raison garder. Il est si important de s'accorder le temps de la réflexion, de la raison tout simplement.

Les vrais sujets d'inquiétude, nous les connaissons :

Le logement en particulier, puisque tant de jeunes familles ne trouvent pas de maisons ou d'appartements à louer, ou de terrains à des prix abordables. C'est une vraie question, quand nos enfants ou petits-enfants se trouvent dans ces situations.

Pourquoi en est-on arrivé là ? L'appât du gain et la déréglementation totale du marché de l'immobilier. A cela est venu s'ajouter un important mouvement de population vers notre région, le télétravail et l'évolution des règles d'urbanisme.

La diminution considérable des surfaces urbanisables va s'accélérer dans les toutes prochaines années, jusqu'au zéro artificialisation nette des sols.

Beaucoup de propriétaires n'en ont pas encore pris conscience et la rétention foncière jouera des mauvais tours.

Un autre point crucial paralyse notre société depuis longtemps : l'égoïsme et le confort personnel, mettant ainsi au second plan les projets collectifs.

Tant de solutions sont pourtant à mettre en œuvre. C'est aussi une extraordinaire motivation !

L'énergie électrique en particulier fait l'objet d'un travail important au niveau de toutes les agglomérations et intercommunalités. Ce travail en commun, avec la collaboration des syndicats d'énergies départementaux, va sans doute apporter des solutions de proximité et d'auto consommation.

Toutes ces transformations à marche forcée provoquent un peu d'inquiétudes et c'est bien légitime.

Une pause est devenue indispensable pour prendre conscience des vraies valeurs, des vrais enjeux et retrouver foi en l'avenir. Rien d'insurmontable, au contraire, il est possible de redonner du sens à nos vies.

Face à une inflation galopante, beaucoup de familles connaissent de vrais soucis et tout en travaillant n'y arrivent pas pour autant.

C'est là qu'il serait important d'agir et la collectivité voudrait prendre sa part, surtout dans l'habitat. Mais trop de blocages compliquent la situation. La volonté des élus se heurte à beaucoup d'obstacles et le temps qui passe ne servira personne, ni la cause que nous souhaitons défendre.

Malgré tout, je reste optimiste. Rien n'est figé et demain apportera sans doute des solutions !

La situation des finances communales est plutôt rassurante, mais évidemment tout reste fragile si l'on n'y prend pas garde !

Il faut rester sérieux dans la gestion, les projets, prendre chaque jour avec sérénité, rendre les services attendus et croire en l'avenir.

A toutes et à tous, les enfants, les adolescents, à vous qui chaque jour apportez votre pierre à l'édifice, aux associations : je vous souhaite une belle année 2023, la santé de chacune et chacun, la sérénité dans vos familles et vos activités.

Prenez grand soin de tous ceux que vous aimez.

BONNE ANNÉE 2023

Le Maire,
Gérard Guillotin

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision Plan Local d'Urbanisme entamée il y a plus de 3 ans, a été approuvée définitivement par le conseil municipal le 2 Juin 2022.

Pour rappel, les règles qui régissent ce PLU sont « cadrées » par :

- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la communauté de communes Arc Sud Bretagne
- La loi d'engagement National pour l'environnement (ENE) et la loi ALUR, qui définissent une limite de développement urbain en privilégiant la densification et en préservant les zones naturelles et agricoles.

L'ensemble du PLU est disponible en ligne sur le site de la commune de Le Guerno <https://www.leguerno.fr/> à la rubrique « la mairie et vous ».



Travaux du Camping

En complément des travaux de réaménagement du camping qui ont été réalisés au 1^{er} semestre 2022, l'offre d'hébergement a été complétée par la mise en place de 3 nouveaux chalets.

Après quelques soucis de délai d'approvisionnement, la société HEKIPIA a fourni et mis en place cet automne :

- 1 chalet modèle Victoria (2 personnes)
- 2 chalets modèle Ottawa (6 personnes)

Ces chalets sont déjà disponibles à la location.

Au niveau du camping, les derniers travaux prévus début 2023 sont la clôture et l'engazonnement du secteur réservé aux colonies.

Ainsi au printemps prochain, les investissements au niveau de ce camping seront achevés et les touristes et enfants des colonies pourront bénéficier de tout le confort de ces installations.



Lotissement le Pré au chevaux / Travaux carrefour de la Mairie

La mise en place des enrobés dans les rues du lotissement « Le Pré aux Chevaux » débutera quand toutes les maisons seront construites (afin d'éviter des dégradations de la surface).

De même le projet d'aménagement du carrefour de la mairie / lotissement « Le Pré aux chevaux » sera fait à la suite, ainsi que la remontée jusqu'au Clos d'olive avec un aménagement de la route départementale.

Ces travaux sont normalement programmés pour 2023.

Travaux rue du Stade

Une remise en état de la rue du Stade est prévue pour 2023 avec des ralentisseurs afin de protéger et sécuriser l'accès aux complexes sportifs (salle omnisports, terrains de sport, etc ...).

Les plans seront consultables en mairie.

Eclairage public et illuminations de Noël

Suite aux directives gouvernementales, le Conseil Municipal a décidé l'extinction de l'éclairage public à 21h (auparavant l'extinction intervenait à 22h30 ou 23h selon les secteurs).

Ce changement est effectif depuis fin décembre.

Les Illuminations de Noël ont également été réduites, mais pas supprimées, car Noël est toujours un moment privilégié pour les petits et les grands, alors un minimum a été maintenu par le conseil Municipal.

Projet de réhabilitation du bar l'embuscade

Monsieur le Maire a confié à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, l'achat de l'immeuble « Bar l'Embuscade » situé 6 rue des Hospitaliers, en 2020.

Le Conseil Municipal a décidé de racheter avant le début des travaux (au cours du 2^{ème} semestre 2023) à L'Etablissement Public Foncier de Bretagne ce bien, permettant de limiter les frais de portage à payer à la fin des 7 années. Le prix d'achat est de 125 000 €.

Le conseil a également donné un avis favorable pour la réhabilitation de la partie logement sur deux niveaux. Il a été évoqué la création de logements saisonniers.

Les travaux de réhabilitation peuvent être subventionnés par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, Le Conseil Départemental, les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne et au Titre de la DSIL.

La consultation pour la maîtrise d'œuvre a été lancée.

L'estimation des travaux de réhabilitation du bar s'élève à 283 000 € HT.

Le financement connu à ce jour se répartit de la manière suivante :



Dépenses		Recettes	
Travaux	283 000,00 €	EPF	9 000,00 €
Maitrise d'Œuvre	30 000,00 €	Conseil Départemental	109 500,00 €
Achat du bâtiment	125 000,00 €	Communes du Patrimoine Rural de Bretagne	5 400,00 €
		Etat DSIL	109 500,00 €
		Commune	204 600,00 €
Total dépenses	438 000,00 €	Total recettes	438 000,00 €

Travaux de la déchetterie

Des travaux de raccordement au réseau eaux usées ont été effectués pour les nouveaux locaux de la déchetterie.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise DEHE TP. Une extension a été créée par le réseau existant du lotissement Saint-Michel, rue des Tilleuls.

La commune a profité de l'occasion pour raccorder les bâtiments des Services techniques communaux ainsi que le local pour l'association des chasseurs, ce qui permet de supprimer les fosses septiques et remettre en place une partie du grillage de la clôture.

Ce sera également le feu vert pour poursuivre l'amélioration du site des services techniques dans leur ensemble.



Distribution des bacs jaunes

Le 26 novembre, les Guernotais ont pu retirer leur bac jaune à la permanence organisée par la commune sur le site du camping.

Il est important que chacun d'entre nous prenne conscience que nos déchets doivent être correctement triés.

Pour information, en 2021, 6 123,72 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, soit 181 kg/habitant/an (pop DGF) et de 216,39 kg/habitant/an (pop insee), représentant une hausse de 6,25% par rapport à l'année 2020.

Bilan du marché estival

Cet été la commune a relancé le marché estival avec l'aide et l'enthousiasme des associations de Le Guerno.

Chacun s'est employé à prospecter des producteurs, des artisans, des artistes... nous permettant ainsi l'inscription de plus de 40 exposants. Les Guernotaises et Guernotais, les estivants ont été nombreux à venir flâner dans notre village, les mardis en fin d'après-midi, où il a fait très chaud cette année.

La relance du marché cette année n'aurait pu avoir lieu sans le concours des associations qui ont géré à tour de rôle l'accueil des exposants et la mise en place le mardi.

Ceci dit nous avons conscience que tout n'était pas parfait (manque fruits et légumes par exemple, animation à améliorer).

Une réunion a eu lieu au mois de septembre avec tous les bénévoles et nous nous retrouverons en début d'année 2023 pour préparer le prochain marché.

Le but de tout ceci est de faire vivre notre village avec les habitants.

La mairie remercie encore toutes et tous les bénévoles !



ALSH Péaule et Marzan

Afin de pratiquer une harmonisation sur l'ensemble des ALSH dont la Commune de Le Guerno a signé une convention, de nouvelles modalités sont établies pour les ALSH de Péaule et Marzan :

- Prise en charge pour les enfants de LE GUERNO scolarisés à Péaule et Marzan, des mercredis sur la période scolaire,
- Prise en charge pour tous les enfants de moins de 6 ans de LE GUERNO.

Nous rappelons que pour les enfants de la commune de plus de 6 ans, le service des « Vacances à la carte » (Arc Sud Bretagne) est heureux de les accueillir à Muzillac.

Renseignements sur le site d'Arc Sud Bretagne espace Education et Jeunesse
ou par téléphone 02 97 48 31 69

Restaurant scolaire

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 12 Juillet 2022, a décidé de fixer les tarifs des repas pour l'année scolaire 2022-2023 de la façon suivante :

	Maternelle et élémentaire	Professeurs et personnel communal	Tarif personne extérieures
Quotient familial inférieur à 801 €	3,65 €	5,45 €	
Quotient familial compris entre 801 € et 1 200 €	4,00 €		
Quotient familial compris entre 1 201 € et 1800 €	4,40 €		
Quotient familial supérieur à 1800 €	4,60 €		

La garderie

Le tarif du quart d'heure de garderie est fixé à 0.60 €, et à 4.00 € après 18h30, heure de fin de la garderie le soir.

Ateliers du mercredi



Voici les tarifs des Ateliers du Mercredi depuis la rentrée de septembre :

	Prix à la demi-journée
Quotient familial inférieur à 801 €	4,75 €
Quotient familial compris entre 801 € et 1 200 €	5,10 €
Quotient familial compris entre 1 201 € et 1800 €	5,40 €
Quotient familial supérieur à 1800 €	5,75 €

Le tarif des repas est identique à celui des repas sur le temps scolaire





Multisports

Les activités de multisports ont repris le lundi 12 septembre dernier.

Comme chaque année, 2 créneaux leur sont consacrés :

- lundi de 17h30 à 18h30
pour les 4-5 ans avec Arnaud (8 enfants)
- mardi de 17h30 à 18h30
pour les 6-10 ans avec Romain (13 enfants)

Le tarif de l'inscription en 2022/2023 est le suivant :

63 € pour les enfants résidents sur la commune 69 € pour les enfants hors-commune.

Commune du patrimoine rural de Bretagne

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'à l'unanimité avec 13 voix sur 13, le comité technique a donné un avis favorable pour l'attribution du label « Commune du patrimoine rural de Bretagne »

Bravo à Le Guerno, et merci à Lucie ROLLAND qui a su mettre notre patrimoine en valeur malgré une visite sous la pluie.



Salles Communales

Le Conseil Municipal a également délibéré sur les tarifs de location des salles communales pour l'année 2023.

Il a été décidé de réserver la location aux Guernotais et associations Guernotaises uniquement. Les tarifs pour les différentes salles sont les suivants :

SALLE DE REPAS	Tarif 2023 commune
1/2 journée	150,00 €
journée	215,00 €
vin d'honneur	80,00 €

Chauffage 1/2 journée (du 1/11 au 31/03)	70,00 €
Chauffage journée (du 1/11 au 31/03)	100,00 €
Vin d'honneur Mariage	Gratuit
Vin d'honneur Décès	Gratuit
Bal de Mariage	85,00 €
Associations LE GUERNO Manifestation à but lucratif	Forfait consommable 60,00 €
Groupes scolaires ou handicapés en visite à Branféré	Gratuit
Groupe d'adultes en visite à Branféré	-
Vin d'honneur classe d'âge	Gratuit
Forfait ménage	145,00 €
Heure ménage	30,00 €

SALLE DE SPORT	Tarif 2022 commune
1/2 journée	220,00 €
journée	330,00 €
Chauffage 1/2 journée (du 1/11 au 31/03)	200,00 €
Associations LE GUERNO Manifestation à but lucratif	Forfait consommable 100,00 €

ANCIENNE CUISINE	Tarif 2022 commune
1/2 journée (du 1/11 au 31/03)	60,00 €
1/2 journée (du 1/04 au 31/10)	50,00 €

Journées citoyennes



Les journées citoyennes vont reprendre au printemps ! Nous avons toujours besoin d'aide pour l'entretien des différents espaces verts de la commune (espaces verts, cimetière...) en complément du travail déjà effectué par les services techniques communaux.

Les personnes intéressées pour donner un coup de main à et intégrer une équipe de bénévoles sympas peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

Deux matinées seront programmées très prochainement !

Camping municipal

Le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs de la saison 2023 au camping de la manière suivante :

Tarifs 2023 Emplacements camping	HT	TTC
Forfait 2 personnes	10,91 €	12,00 €
Forfait 1 personne	7,27 €	8,00 €
Personne supplémentaire + 7 ans	3,63 €	4,00 €
Personne supplémentaire - 7 ans	2,27 €	2,50 €
Animal domestique	1,82 €	2,00 €
Electricité 6 ou 10 ampères	3,64 €	4,00 €
Garage mort caravane hors saison	1,82 €	2,00 €
Garage mort haute saison (du 14/07 au 15/08)	10,91 €	12,00 €
Jeton lave-linge ou douche	4,55 €	5,00 €
Le forfait comprend : 2 personnes, 1 emplacement, 1 voiture Une remise de 5% est accordée pour les séjours compris entre 15 et 29 jours. Une remise de 10% est accordée pour les séjours de 30 jours et plus.		



Tarifs 2023 Location de chalet	BAPTISTE, LORIANE, SARAH, MAUD, CAMILLE, GWENDAL et AUDREY	
	pour 5 personnes HT	pour 5 personnes HT
01/01 au 08/04	209,09 €	230,00 €
08/04 au 24/06	309,09 €	340,00 €
24/06 au 08/07	363,64 €	400,00 €
08/07 au 19/08	509,09 €	560,00 €
19/08 au 16/09	363,64 €	400,00 €
16/09 au 31/12	209,09 €	230,00 €
Supplément chauffage par semaine	31,82 €	35,00 €
Supplément chauffage du 1 ^{er} octobre au 30/03 par nuit	9,09 €	10,00 €
Supplément par nuit et par personne supplémentaire	9,09 €	10,00 €
Animaux domestiques	2,73 €	3,00 €
Nuit supplémentaire sur séjour	40,91 €	45,00 €
Forfait ménage	45,45 €	50,00 €
Forfait 1 nuit hors juillet/août	77,27 €	85,00 €
Forfait 2 nuits hors juillet /août	127,27 €	140,00 €
Forfait 2 nuits juillet-Août	181,82 €	200,00 €
Linge de lit et toilette par lit	10,91 €	12,00 €

Les tarifs fixés pour les 2 chalets sont les suivants :

Tarifs 2023 Location de chalet	LUCIE et TOM	
	pour 5 personnes HT	pour 5 personnes HT
01/01 au 08/04	181,82 €	200,00 €
08/04 au 24/06	281,82 €	310,00 €
24/06 au 08/07	327,27 €	360,00 €
08/07 au 19/08	463,64 €	510,00 €
19/08 au 16/09	327,27 €	360,00 €
16/09 au 31/12	181,82 €	200,00 €
Supplément chauffage par semaine	31,82 €	35,00 €
Supplément chauffage du 1 ^{er} octobre au 30/03 par nuit	9,09 €	10,00 €
Animaux domestiques	2,73 €	3,00 €
Nuit supplémentaire sur séjour	36,36 €	40,00 €
Forfait ménage	45,45 €	50,00 €
Forfait 1 nuit hors juillet/août	59,09 €	65,00 €
Forfait 2 nuits hors juillet /août	100,00 €	110,00 €
Forfait 2 nuits juillet-Août	163,64 €	180,00 €
Linge de lit et toilette par lit	10,91 €	12,00 €





Les tarifs fixés pour les 3 nouveaux chalets sont les suivants :

Tarifs 2023 Location de chalet	OTTAWA et MONTANA pour 6 personnes	
	HT	HT
01/01 au 08/04	381,82 €	420,00 €
08/04 au 24/06	454,55 €	500,00 €
24/06 au 08/07	527,27 €	580,00 €
08/07 au 19/08	590,91 €	650,00 €
19/08 au 16/09	527,27 €	580,00 €
16/09 au 04/11	454,55 €	500,00 €
04/11 au 31/12	381,82 €	420,00 €
Supplément chauffage par semaine	31,82 €	35,00 €
Supplément chauffage du 1 ^{er} octobre au 30/03 par nuit	9,09 €	10,00 €
Animaux domestiques	2,73 €	3,00 €
Nuit supplémentaire sur séjour	54,55 €	60,00 €
Forfait ménage	45,45 €	50,00 €
Forfait 1 nuit hors juillet/août	90,91 €	100,00 €
Forfait 2 nuits hors juillet /août	145,45 €	160,00 €
Forfait 2 nuits juillet-Août	236,36 €	260,00 €
Linge de lit et toilette par lit	10,91 €	12,00 €

VICTORIA pour 2 personnes	
HT	HT
227,27 €	250,00 €
300,00 €	330,00 €
372,73 €	410,00 €
436,36 €	480,00 €
372,73 €	410,00 €
300,00 €	330,00 €
227,27 €	250,00 €
27,27 €	30,00 €
9,09 €	10,00 €
2,73 €	3,00 €
36,36 €	40,00 €
45,45 €	50,00 €
72,73 €	80,00 €
109,09 €	120,00 €
163,64 €	180,00 €
10,91 €	12,00 €

Il est également rappelé les réductions appliquées : Réductions longue période Hors Saison :

Réductions longue période Hors Saison :

2 semaines : - 15 %

3 semaines : - 30 %

4 semaines : - 40 %

Juillet : réduction longue période

2 semaines : - 5%

3 semaines et + : - 10%

A partir de 3 nuits, le calcul du tarif est le suivant : tarif semaine /7 nuits X le nombre de nuits.

Une réduction de 10% est accordée aux Comités Entreprises (non cumulable avec les autres réductions). Application d'un tarif spécifique pour les stagiaires dans les entreprises de LE GUERNO à savoir :

- 50 % sur le tarif de location des chalets hors juillet et août.

La classe de maternelle prépare Noël

Les élèves de petite, moyenne et grande section préparent avec plaisir la fête de Noël.

Les enfants ont pu aller au cinéma de Muzillac pour visionner le dessin animé « Nikko le petit renne » avec les CP et les CE1. Ce fut un moment agréable et les enfants étaient ravis.

La classe de maternelle continue les festivités avant de partir en vacances. Les enfants ont préparé, avec l'aide des mamans de l'école, des petits sablés de Noël, qu'ils vont pouvoir rapporter chez eux pour les déguster en famille : un moment de cuisine et de partage toujours apprécié par les petits élèves.

Joyeux Noël à tous !!!



Inscriptions : si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école Ste-Anne, visiter ou échanger autour de notre projet pédagogique, vous pouvez joindre le chef d'établissement,

Laëtitia HALGAND au **02 97 42 97 85** ou par mail eco56.stean.le-guerno@enseignement-catholique.bzh

N'hésitez pas à visiter le site de l'école : <https://sainteannelieguerno.toutemonecole.fr>

Intervention auprès des CM sur les dangers d'Internet

Le jeudi 20 octobre après-midi, le maréchal des logis-chef de la Protection des familles Sophie CLAIN accompagnée de sa collègue, sont venues dans la classe nous parler des dangers d'Internet.

Nous avons retenu que tout n'est pas mauvais sur Internet, il faut savoir l'utiliser ; c'est un réseau public avec, parfois des personnes mal intentionnées. C'est un outil virtuel où il faut se méfier de ce qu'on révèle et qui ne peut être effacé, ainsi de qui peut se cacher derrière les contacts inconnus.

Elle nous a aussi parlé des images choquantes qui peuvent arriver sur nos écrans et elle nous a dit d'en parler à un adulte afin de se libérer de ses images.

Il est aussi nécessaire de respecter les recommandations des âges prescrits sur les vidéos ; ainsi que les âges d'inscription sur les réseaux sociaux.

Cette intervention était très intéressante, elle nous a permis de nous sensibiliser à toutes ses questions qui sont d'actualité.

Les élèves de CM.



Notre récital de Noël

Mardi 13 décembre, à l'église Ste-Anne de Le Guerno, après deux ans d'interruption à cause des conditions sanitaires, a eu lieu notre traditionnel récital de Noël.

Sous la direction d'Adeline Josse, tous les enfants de la petite section au CM2 ont chanté des chants appris depuis la rentrée, en lien direct avec notre thème d'année : la préservation des océans et de leur écosystème. Les bancs de l'église se sont rapidement remplis d'un public enthousiaste composé des familles et amis de l'école. Le concert s'est achevé par un chant de Noël interprété par tous les enfants de l'école, magnifié par l'acoustique idéale de l'église.

Avant de se quitter le public a pu partager le verre de l'amitié autour d'un délicieux vin chaud ! Un beau moment de convivialité en musique malgré le froid glacial !

Merci à tous les protagonistes qui ont œuvré pour faire de ce récital une réelle réussite !



Au moment d'écrire ces lignes, le premier trimestre de l'année 2022 2023 s'achève déjà. Voici en quelques mots les activités, les projets qui ont marqué ces premiers mois. Ces projets ont été réalisés dans le cadre des programmes officiels. Ils permettent d'illustrer, d'enrichir les compétences travaillées dans les différentes matières enseignées à l'école, d'ouvrir l'école sur le monde. Notre thème d'année est résolument tourné vers l'écologie et la sensibilisation à la protection des océans en lien plus précisément avec l'association Ocean Heart de Fabien LEROUX dont voici le lien : <https://www.ocean-heart.org/>

Merci à toutes les personnes qui œuvrent pour la qualité de la scolarité de nos élèves.

La bibliothèque municipale

De l'accompagnement et des animations à la bibliothèque...

Depuis la rentrée scolaire, diverses animations ont pu être proposées aux enfants de la commune ainsi qu'à leurs accompagnants.

En effet, deux bénévoles volontaires, Sylvie et Nathalie, formées aux techniques d'animation autour du livre, et Magali, ont invité à tour de rôle les assistantes maternelles, les enfants des ateliers du mercredis, les enfants de toutes les classes de l'école du bourg.



C'est autour d'un tapis de lecture ou d'un kamishibai (histoire contée à partir d'un petit théâtre) que tous se sont réunis en octobre et novembre dernier à la bibliothèque ou dans les locaux de l'école. En tout, une petite dizaine de séances ont été proposées.

Beaucoup de plaisir et d'intérêt renvoyés par les enfants et les adultes.

Depuis septembre, un mardi par mois à 20 h à la bibliothèque, c'est PTCC, autrement dit, Partages Thés Coups de Cœur, un temps animé par Marie Laure, autre bénévole de la bibliothèque, où chacun peut venir raconter son, ses livre(s), un coup de cœur, une histoire, une émotion qui l'a retenu...

Trois temps ont déjà été proposés en septembre, octobre et décembre.

De nouvelles dates seront proposées dès janvier. Soyez attentifs aux affiches apposées dans les commerces du bourg et à la bibliothèque ainsi qu'aux informations déposées sur notre tout nouveau site Facebook géré par Caroline !

A partir du mois d'octobre, Marie Laure a également reconduit le soutien scolaire pour les enfants du bourg venant des collèges et lycées alentours. Ce temps d'accompagnement se déroule tous les mercredis à 17h00 dans les locaux de la bibliothèque. Pour toutes informations, vous pouvez vous rapprocher de la bibliothèque ou contacter Marie Laure directement au 07 88 46 11 44, il reste encore une place.



Et comme les années précédentes, pendant la période scolaire, les enfants de l'école viennent à la bibliothèque, le vendredi après-midi tous les 15 jours pour les CE2 et CM accueillis par Cathy, Patrice ou Laurence pour un temps de lecture et l'emprunt de livres.

Tous les jeudis matin, c'est Yvonne qui accueille les enfants des classes de maternelle, CP et CE1 autour d'animations et de lecture d'albums.

Toutes ces animations proposées et ces accompagnements nécessitent la présence et l'investissement des bénévoles.



Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui souhaitent s'investir dans l'organisation, les permanences ou les animations d'autant plus qu'Yvonne arrêtera ses interventions en juin prochain et qu'il n'y a, pour l'instant, aucun remplacement pour continuer les animations auprès des enfants.

Avis aux amateurs de lecture qui souhaiteraient nous rejoindre !!

En ce début 2023, tous les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une très belle et agréable année.

Les animations, accompagnement scolaire se poursuivront tout au long de l'année selon les disponibilités des bénévoles et de l'intérêt de chacun.

Nous restons à la disposition des adhérents et futurs adhérents pour toute nouvelle idée, toute proposition et toute information.

Belle année de lecture

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque»

Concours des Maisons Fleuries et Accueil des nouveaux habitants

C'est avec une belle participation des Guernotaises et Guernotais, que nous avons remis les prix du concours des maisons fleuries.

A l'issue de cette cérémonie, les nouveaux arrivants 2022 ont été reçus par le conseil municipal et les différentes associations présentes.

Ces échanges se sont terminés autour d'un buffet et du verre de la convivialité très apprécié.



ETAT CIVIL

En 2022, la commune de Le Guerno a enregistré 3 décès, 3 mariages et 5 naissances

Bienvenue à
Alizée, Louane, Côme, Sienna
et Malone



L'Asso du Bourg

Bilan de l'année écoulée et prochaines étapes.

L'heure de l'assemblée générale de l'association A l'Asso du Bourg a sonné le dimanche 13 novembre. L'occasion de faire le point sur le festival Les Z'illuminés.

L'éthique de l'association a été rappelée ainsi que les différents objectifs : le partage, la solidarité, le développement du lien social, l'économie locale...

Le bureau a présenté le bilan financier, à l'équilibre ainsi qu'un bilan qualitatif, en lien avec la nouvelle formule de l'édition 2022. Également, ce moment a permis d'aborder les projets et d'envisager ensemble les actions 2023.



Assemblée générale du 13 novembre 2022

Les échanges se sont prolongés grâce au traditionnel pot de l'amitié.

Bienvenue !

Nous en profitons pour remercier et accueillir la **trentaine de nouveaux membres** qui nous ont rejoint, suite à l'assemblée générale. Ces derniers se sont retrouvés dernièrement pour découvrir le fonctionnement de l'association. Afin que chacun mette à profit son expérience et ses compétences, différents pôles ont été créés.

Une dynamique intergénérationnelle est en mouvement pour illuminer votre année 2023.

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour vous et vos proches.

A vos agendas !

Festival les Z'illuminés
Les 19 et 20 mai 2023

alassodubourg@gmail.com



Présentation organisation des pôles le 25 novembre 2022

Breizh Motos Guernotais

Le Club a participé au Téléthon de Péaule le 3 décembre en proposant des baptêmes motos qui ont eu du succès bien qu'il ne fasse pas très chaud (90 baptêmes)

Le 17 décembre nous étions présents pour l'arrivée du père Noël place de l'église à Le Guerno, dans une ambiance froide et ventée mais pleine de chaleur apportée par les nombreuses personnes fidèles au rendez-vous.

Ensuite les motards resteront un peu au chaud en attendant l'Assemblée Générale qui se déroulera à la salle annexe de la salle omnisports le 3 février 2023 à 20 heures, où nous retrouverons les anciens et nouveaux adhérents pour une nouvelle année.

Le bureau du club souhaite une année heureuse et pleine de joie à toutes les Guernotaises et Guernotais.



Gym Club Guernotais

Nous renouvelons notre salon de vente à domicile suite au succès du 1^{er} salon organisé en mai dernier.

Nous vous accueillerons avec plaisir le **dimanche 16 avril 2023** pour faire des emplettes ou découvrir les différentes marques.

(Toujours possibilité de s'inscrire pour exposer)

**2e SALON DE
LA VENTE À DOMICILE
À LE GUERNO**

Organisé par le Gym Club Guernotais

Plusieurs marques
représentées et
recrutement !

Venez découvrir
nos produits et
notre métier !

Ouvert au public
de 10h à 18h
Entrée Gratuite !

**Dimanche
16 avril 2023
Salle Omnisports
Le Guerno**

Pour toute information : 06 47 50 70 86
clubgymguernotais@gmail.com

Le Guernoël

Un peu de calme est revenu sur le bourg en ce mois de janvier.

Une fois de plus, les lutins facétieux du Guernoël en piste ont mis l'ambiance lors des festivités de fin d'année !

D'abord avec les amis de l'écho de la poivrière le samedi 3 décembre pour l'illumination du sapin de la commune, autour d'un chocolat chaud réconfortant. Tout le monde les a trouvés assagis, peut-être plus matures ?
ERREUR !!!

Dès le samedi suivant, c'était le cirque. Non, non, ce n'est pas une simple expression, c'était vraiment le cirque ! Le grand chapiteau du Guernoël est enfin ressorti de sa sombre remise, pour retrouver la lumière, les rires et les applaudissements dans des odeurs de crêpes et de vin chaud.

Une bien belle soirée, où une fois de plus les petits artistes du stage organisé lors des vacances de la Toussaint ont assuré un merveilleux spectacle.
Il faut dire, que là encore, les lutins avaient amené des copains pour leur prêter main forte...

Le samedi 17 décembre, on se repose ? bien sûr que non, c'est de pire en pire ! Toujours plus de monde, plus de bruit, plus d'ambiance ! Ce sont d'abord les rythmes sur vitaminés de la batuccada de Questembert qui se sont chargés de réchauffer cette journée glaciale, en attendant l'arrivée du Père Noël en personne. « Le Boss » comme l'appelle les lutins, est apparu dans le vrombissement des motos, superbement décorées du Breizh moto guernotais, afin d'émerveiller petits et grands.

Ça s'est bousculé pour une photo ou un bonbon du patron !



C'est bien au chaud, sous le chapiteau, que les assistants de Santa Claus avaient mis les petits plats (de couscous) dans les grands plats pour un très bon repas de clôture... Surprise toujours, le repas fut animé par Phil l'illusionniste qui mis les nerfs des convives à rude épreuve avec des tours de close up et de mentalisme incompréhensibles aux cartésiens de tout poil !

Il est temps pour les lutins de prendre un repos bien mérité, ils vous donnent bien sur rendez-vous pour l'année prochaine !!!



Cette année, plus que les autres, l'équipe tient à remercier les copains qui ont permis de mettre en œuvre cette édition. Après ces années de silence et de confortables plateaux télé entre sois, il est parfois difficile de remettre la machine en route, et le Guernoël n'a pas fait exception. C'est pour cela, que toute l'équipe, tient tout particulièrement à dire un grand MERCI, à l'ensemble des bénévoles, associations et commerçants qui ont permis une belle édition 2022. Chacun d'entre vous est une pièce indispensable de ces si bons moments.



Et bien sûr, merci à vous d'être venus profiter, s'émerveiller, et partager un verre ensemble, car après tout, à quoi bon organiser si nous ne trouvons personne pour participer.

Toute l'équipe de Guernoël vous souhaite une bonne année 2023



L'Écho de la Poivrière

Notre 8^{ème} édition du salon VIGNE TERRE ET MER, qui a eu lieu les 5 et 6 novembre, a tenu ses promesses. C'est devenu le week-end incontournable avant les fêtes, pour découvrir, savourer et déguster des produits de qualité, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Tous étaient présents : des exposants de toute la France, nos producteurs locaux, et les bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

Les visiteurs, comme les années précédentes, sont venus en nombre. Nous avons atteint les 1 000 entrées sur les deux jours.

Chacun peut y trouver son bonheur, en découvrant des producteurs et artisans qui ont à cœur de partager leur savoir-faire. Donc si vous n'avez pas encore eu l'occasion de le visiter, nous vous attendons avec plaisir l'année prochaine. Vous y êtes conviés.

Par ailleurs, notre implication auprès de la municipalité pour l'acquisition des éclairages de fin d'année a pris tout son sens le premier week-end de décembre. Lors de notre animation autour de l'illumination du sapin de Noël, nous avons proposé chocolats chauds et friandises.

Nous avons comme à l'accoutumée passé un agréable moment, avec ceux qui étaient présents pour le décompte et la mise en lumière du sapin. Même si l'évènement, en raison du froid ou par manque d'engouement, n'a pas réuni foule pour son édition 2022. Nous espérons vous y voir nombreux en 2023.

Toute l'équipe de l'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez bien soin de vous.



La présidente
Sylvie LE ROUX



Comité des Fêtes de Le Guerno

Le super loto du 11 novembre 2022 a été une réussite, 572 joueurs sont venus tenter leur chance pour gagner les nombreux lots 'valeur 4500 €'. Il en ressort un résultat financier positif.

En tant que président, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration, de la société de chasse de Le Guerno, de Rhuys Vilaine Accordéon, et les bénévoles pour leur aide et soutien.

18 membres élus sièges à l'association pour l'exercice 2022/2023.

Composition du bureau :

Président : Jean Michel ROUSSE
 Vices présidents : Pascal DANION
 et Jean Claude LE GARGASSON
 Trésorière : Katia BLOYET

Personnes à contacter pour la location « Chapiteaux, tables, chaises, podium et vaisselles »

Jean-Michel ROUSSE tél : 06 89 18 23 01
 ou au tél : 02 97 42 84 26

Jean-Claude LE GARGASSON tél : 02 97 67 91 62

Pascal DANION tél : 06 38 74 93 74



Remise du premier lot au jeune gagnant 1 200 € de bons d'achat chez notre partenaire SUPER U Ambon.

Dimanche 12 février 2023, 10h30 Assemblée Générale à la salle omnisports de Le Guerno.

Les personnes qui souhaitent rejoindre le conseil d'administration de l'association peuvent prendre contact auprès du président (dossier de candidature à remplir deux semaines avant l'AG suivant la rédaction des statuts).

Toute l'année, l'association est ouverte à la venue des bénévoles. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président ou les vices présidents.

Dates de festivités 2023 (sous réserve de l'obtention des autorisations municipales et préfectorales)

- **Lundi 8 Mai 14h00** : SUPER LOTO.
- **Dimanche 23 juillet** : PARDON de S^{te} ANNE (repas et animation)
- **Dimanche 6 août 6h00/18h30** : VIDE GRENIERS / BROCANTE.
- **Samedi 11 novembre 14h00** : SUPER LOTO.

Toutes les personnes qui veulent rejoindre l'association peuvent se renseigner soit auprès du Président ou de la secrétaire.

Renseignements et inscriptions (heures des repas)

Jean-Michel ROUSSE tél : 06 89 18 23 01 - Mail : jeanmichelrousse@hotmail.fr
 Pascal DANION tél : 06 38 74 93 74

Bénévoles, membres d'associations, M^r Le Maire, conseillers municipaux, personnel communal et habitants de Le Guerno, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2023.

*Les membres du conseil d'administration
 Le président Jean-Michel ROUSSE*



Apel Ecole Sainte-Anne

Notre nouvelle association de parents d'élèves a pu faire ses premiers pas lors de ce premier trimestre qui s'achève tranquillement.

L'assemblée générale constitutive a eu lieu en septembre avec la création du bureau.



Aujourd'hui nous sommes 15 parents à avoir adhéré à l'APEL. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

En octobre, nous avons proposé une vente de gâteaux bijou et en novembre c'était au tour des chocolats de Noël ! Nous remercions chaleureusement nos petits et grands gourmands !

Ces bénéfices sont précieux pour apporter un soutien financier au fonctionnement de notre école et améliorer le quotidien de nos enfants.

Dernièrement, le 13 décembre, sous une météo hivernale, nous avons pu retrouver tous les élèves et leurs familles lors du traditionnel récit.

Un moment de convivialité et de partage apprécié de tous. A l'issue de ce dernier, chacun a pu se réchauffer autour d'un vin chaud avant d'emporter son plat de lasagne réservé quelques jours plus tôt !



Le tout dans l'ambiance et la magie de Noël dans ce bourg si joliment éclairé ! Bravo aux élèves et à l'équipe pédagogique pour leur jolie prestation et merci aux parents pour leur présence et participation !

Nous vous donnons rendez vous en 2023 pour d'autres festivités avec notamment le repas à la salle des sports qui aura lieu le 25 mars et la kermesse le samedi 24 juin.

En attendant belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Contact : apel.ecolesainteanneleguerno@gmail.com

Page facebook : Apel Le Guerno



ASSA Le Guerno

Nous voilà déjà arrivés aux fêtes de fin d'année et la saison de nos 2 équipes seniors et de nos équipes jeunes sont lancées. L'équipe A débute sa saison honorablement en D2. L'équipe B connaît un début de saison difficile dû à un effectif restreint et au passage en D3. Nos jeunes s'amuse et prennent plaisir tous les samedis dans leurs équipes respectives.

Un grand merci à CAFPI et l'épicerie La Salicorne pour avoir offert un jeu de maillots à nos U10-U11 !

Vous pouvez d'ores et déjà prendre date pour nos manifestations de 2023 : Repas le samedi 1^{er} avril et notre tournoi le jeudi de l'Ascension qui nous l'espérons, aura autant de succès que l'édition précédente.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs, dirigeants, arbitre, encadrants...

si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Eric Baconnais : 06 48 35 55 08

Nathalie Guillas : 06 15 53 21 97

L'ASSA LE GUERNO vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



Equipe 1

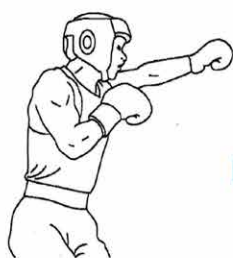


Equipe 2

Self Défense



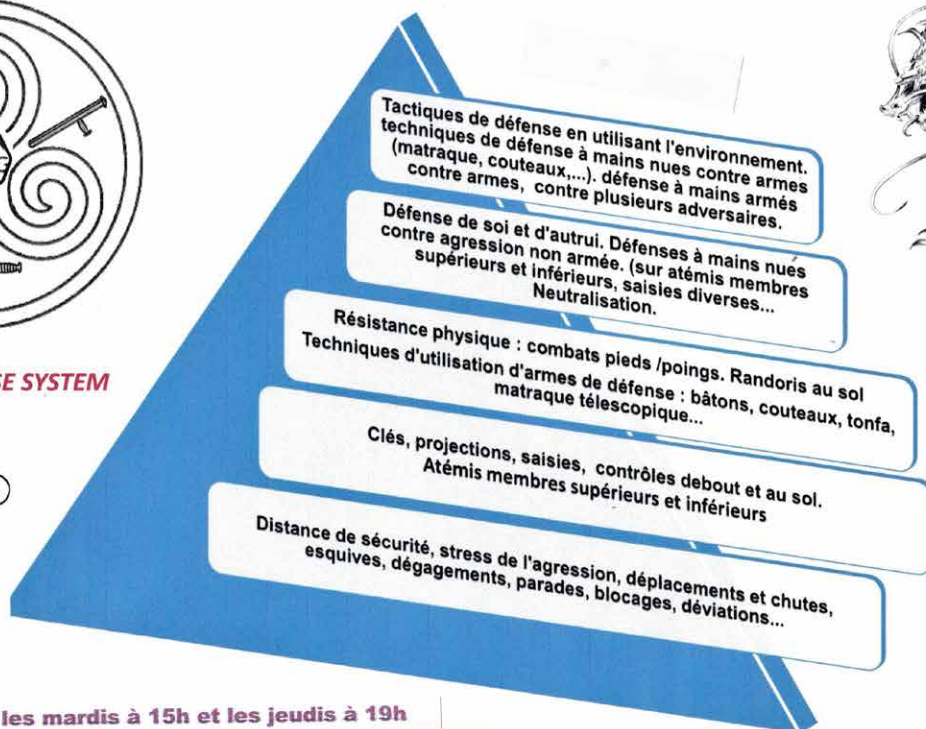
CELTIC DEFENSE SYSTEM



Cours au Guerno les mardis à 15h et les jeudis à 19h

Cours à Limerzel les samedis à 10H

Professeur diplômé d'état et Fédéral 09.80.91.01.01



Yoga

Je vous propose deux cours de yoga au Guerno.

Le cours du jeudi matin est un cours très doux. Beaucoup de variations sont proposées, ainsi chacun et chacune peut pratiquer en respectant ses capacités et limitations (inclus yoga sur chaise quand cela est nécessaire).

Le cours du mardi soir est à un rythme plus soutenu avec des positions plus avancées, mais il reste complètement accessible aux débutants car il y a toujours une progression dans les séquences de postures et des poses (asanas).

Dans les deux cours, les postures de yoga, techniques de respiration et relaxation guidée sont pratiquées.

Etirer, renforcer, méditer, relâcher le stress, éveiller, détendre, sont autant de bénéfices que le yoga peut offrir et encore plus. Une seule chose à faire, pratiquer. Vous voulez approfondir votre pratique de yoga, être guidé(e) ou vous voulez découvrir pourquoi on parle tant du yoga mais n'avez pas encore osé faire le premier pas, n'hésitez pas à m'appeler si vous avez des questions et pour organiser votre cours d'essai gratuit et ainsi rejoindre le groupe. C'est toujours un plaisir d'accueillir de nouveaux élèves.

Je propose également des cours privés si vous avez besoin de cours personnalisés (en ligne ou présentiel).

À bientôt

Mardi soir 19h15 - 20h30 - Jeudi matin 10h00 - 11h00

La salle face au parking de la salle polyvalente

Contactez Valérie **06 34 40 46 59**

Ou email: louloushanti@gmail.com





Je suis fier de vous annoncer que j'ai reçu le prix de l'excellence par la Chambre de Métier du Morbihan.

J'ai reçu ce prix en septembre. Il récompense les artisans qui s'engagent dans la promotion du métier et de l'apprentissage. En effet, au cours de mes 30 ans d'artisanat, j'ai formé une dizaine d'apprentis, dont certains ont ouvert leur boulangerie. D'ailleurs, je cherche un nouvel apprenti pour septembre 2023. J'ai la passion de transmettre mon savoir-faire et je pense qu'il faut instaurer le goût du bon pain aux plus jeunes. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai invité l'école de Le Guerno en mai à fabriquer une baguette de tradition.

Ce titre récompense également les artisans qui ont à cœur d'utiliser des produits locaux réduisant ainsi l'impact environnemental. Je travaille avec la Meunerie Guénégro qui est située à Noyal Muzillac et qui me propose une farine de qualité issue de l'agriculture raisonnée.

Mais ce titre est également le vôtre, chers clients, et je vous en remercie. Votre passage quotidien à la boulangerie contribue à ma réussite et à la promotion du bon pain. Merci à vous tous.

Thierry & Katia



Nous sommes une entreprise spécialisée dans le consommable du bâtiment (disques à poncer, chaussures de sécurité, gants, forêts...) pour les particuliers et les professionnels. Vous êtes à la recherche de consommables pour vos travaux de bricolage ? Vous souhaitez vous équiper ou encore faire un cadeau à un bricoleur ?

N'hésitez plus et rendez-vous sur notre site web pour découvrir une partie de nos produits. Si vous avez des besoins spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone (en cas d'absence, laisser un message) ou par mail.

<https://www.bobbydeal.fr> - 06 52 88 37 32 - contact.bobbydeal@gmail.com

**Terrassement -
Assainissement**

56190 LE GUERNO
02.97.42.83.64.

LB.T.P
le bihan Danu



Muret en pierre, joints,
terrasse, agrandissement,
travaux de mini pelle
et autres travaux

Eurl.Sébastien Raulo
Maçonnerie

7, Kerdehun
56190 Le GUERNO

06 13 77 38 43
sebastien.raulo2@orange.fr



Résidence Saint-Michel

La 12^{ème} édition de la fête du quartier Saint-Michel a enfin pu avoir lieu après 2 rendez-vous manqués en raison de la pandémie...

Ce moment convivial est toujours très attendu par tous les résidents, petits et grands, avant la reprise.

Il permet de se retrouver tout simplement autour d'un pique-nique, et de faire connaissance avec nouveaux habitants de la résidence. Moment d'autant plus apprécié que le soleil est toujours au rendez-vous en cette fin de vacances d'été !

En attendant la 13^{ème}, nous vous souhaitons pleins de bons moments partagés en 2023 !

Les résidents de Saint-Michel



Le Président de la Communauté de Communes vous présente ses meilleurs vœux pour 2023

L'année 2022 fut une année de records où les épisodes caniculaires se sont succédés, entraînant sécheresse et incendies ravageurs. Ce fut également une année ponctuée par la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine avec ses répercussions géopolitiques, qui ajoutent au dérèglement climatique une hausse du prix des matières premières. Pour la première fois depuis plus de 30 ans, nous sommes confrontés à une inflation que nous avons oubliée. Le prix des carburants, de l'électricité et ou encore des biens de premières consommation connaissent des niveaux qui pèsent fortement sur le pouvoir d'achat.



Ces éléments confirment que l'orientation prise par le Conseil Communautaire dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est la bonne. En effet, ce document stratégique affirme notre volonté à devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif, un plan d'actions a été élaboré et plusieurs d'entre elles ont été menées en 2022. Tout d'abord, nous avons poursuivi l'aménagement de voies cyclables pour développer la mobilité douce, en lien avec notre flotte de vélo à assistance électrique, proposée à la location. Nous avons également lancé un Schéma des Energies Renouvelables destiné à nous accompagner sur les filières de production d'énergie renouvelable adaptée à nos communes, ainsi que sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

Dans une logique de proximité et de rationalisation des déplacements, notre nouveau bâtiment Arc Sud Bretagne a ouvert ses portes début novembre au centre-bourg de Muzillac. Il accueille une partie des services communautaires, ainsi que France Service, mais offre également la possibilité à des partenaires de la Communauté de Communes (de l'emploi, de la santé, de l'habitat...) d'assurer des permanences pour vous recevoir. Je vous invite vivement à consulter notre nouveau site internet, dont l'ergonomie et la fluidité ont été revues, pour vous permettre de mieux comprendre les services qui sont à votre disposition au sein de cet espace.

Dans le cadre de la compétence déchets de la Communauté de Communes, l'extension des consignes de tri est applicable depuis le début de cette année 2023. Le geste de tri est ainsi simplifié puisque les bacs jaunes accueillent désormais plus de matières recyclables, qui seront par la suite valorisées et réutilisées sous différentes formes. Cette action témoigne aussi de l'engagement de notre territoire à devenir plus vertueux. En matière de gestion de nos déchets, nous allons mettre l'année 2023 à profit pour réduire encore le poids de nos déchets ultimes. 2024 marque l'entrée en vigueur de l'obligation de valorisation des bio-déchets, et nous poursuivrons ainsi nos réflexions pour permettre une valorisation optimale et adaptée de ce flux.

Notre Communauté de Communes, si elle mène des actions concrètes et visibles, joue également un rôle en matière de planification. Ainsi, nous allons poursuivre nos travaux entamés en 2022 et finaliser deux documents stratégiques :

- Le premier concerne le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui traduit le territoire de demain en considérant les évolutions sociétales, que ce soit en matière d'habitat, de déplacement, d'emploi...
- Ensuite, nous allons prochainement adopter le Contrat Local de Santé, qui alimentera notre SCoT.

Sur ces deux documents, comme pour le Schéma des Energies Renouvelables, la parole a été donnée à la population, et je me réjouis de cette ouverture et de l'intérêt que cela a pu susciter.

Comme vous pouvez le constater, la Communauté de Communes est pleinement engagée pour répondre aux bouleversements que nous traversons actuellement.

En mon nom et au nom de l'ensemble des élus de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2023.

Le Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, Bruno Le Borgne

Arc Sud Bretagne vous accueille dans de nouveaux locaux

Des services de proximité

Une offre de services densifiée.

Le nouveau bâtiment, appelé Arc Sud Bretagne, est ouvert au public. Deux niveaux sont aménagés : l'étage reçoit une très grande partie des services communautaires (le service environnement reste localisé Zone de la Grée à Nivillac), tandis que le rez-de-chaussée est dédié au public.

Ainsi, différents accompagnements vous sont proposés : France Services, uniquement sur rendez-vous, vous permettra de bénéficier d'un premier niveau de renseignements sur les impôts, la CAF, la CARSAT, la CPAM, Pôle Emploi, la MSA, la Justice ou encore le Ministère de l'Intérieur (ANTS). Un espace numérique est prévu pour vos démarches administratives. Certains services du Département, notamment dans le cadre de la santé, ou encore l'Espace Autonomie disposent de leurs propres bureaux. Enfin, six bureaux sont laissés à la disposition de partenaires pour assurer des permanences. Tout a été fait pour limiter vos déplacements et renforcer l'offre de services sur le territoire.



Les Consignes de tri

➔ Quand ces nouvelles consignes de tri seront-elles applicables ?

A partir du 1^{er} janvier 2023, les nouvelles consignes de tri seront applicables.

➔ Qu'est-ce que l'extension de consignes de tri ?

C'est le fait de simplifier le tri en mettant tous les emballages dans le conteneur à signalétique jaune (bac jaune ou point d'apport volontaire).

➔ Et le papier ?

La collectivité a fait le choix de collecter les emballages en multimatériaux, c'est-à-dire que les papiers sont collectés en même temps que les emballages. La collecte en multimatériaux a été décidée afin de :

- Simplifier au maximum le tri de l'usager, tous les emballages et les papiers se trient et vont dans le même contenant
- Harmoniser le geste de tri avec les collectivités avoisinantes comme Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Cap Atlantique

- Faciliter le geste de tri des usagers touristiques car plus des 2/3 des collectivités en France sont collectées en multimatériaux

➔ Que dois-je mettre dans le bac jaune ?

Tous les emballages et les papiers mais si j'ai un doute :

www.consignedetri.fr ou service environnement 02 99 91 40 90 ou environnement@arcsudbretagne.fr

➔ Un emballage ? Mais tous mes déchets sont des emballages, non ?

Un emballage permet de protéger un objet ou un aliment. Le tri des emballages ne concerne pas les objets tels que les jouets, les stylos, le panier à linge, la vaisselle ou les cagettes.

➔ Quelles consignes dois-je respecter pour le tri ?

Les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac (sans sac), bien vidés et non imbriqués.

➔ Puis-je imbriquer ou emboîter les emballages les uns dans les autres pour gagner de la place ?

Non, le fait d'imbriquer les déchets gêne considérablement le travail au centre de tri, les emballages doivent être déposés en vrac dans le conteneur.

➔ Faut-il laver les emballages ?

Non, il suffit de bien les vider. Les laver revient à gaspiller de l'eau, ressource naturelle très précieuse !



Tourisme Arc Sud Bretagne

damgan-larochebernard-tourisme.com

Un site au service des habitants

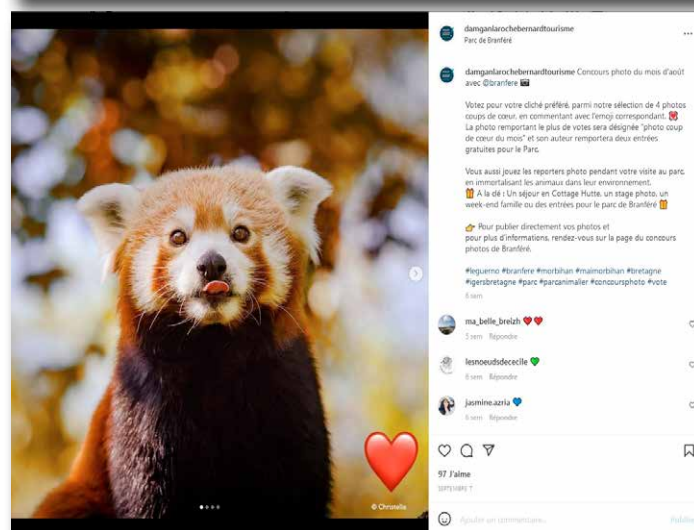
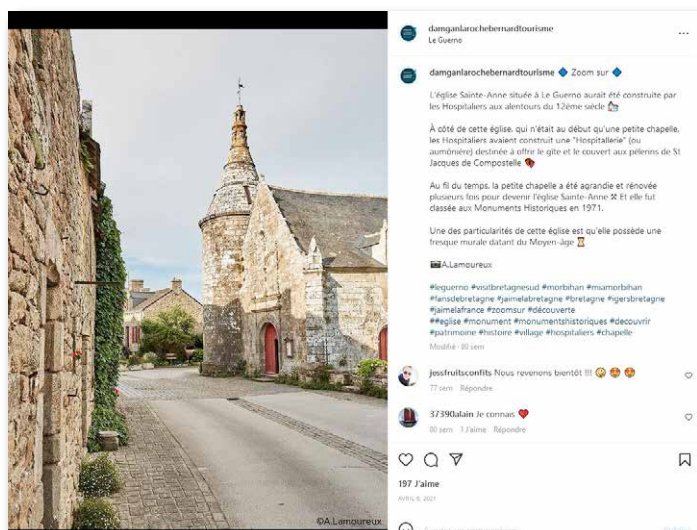
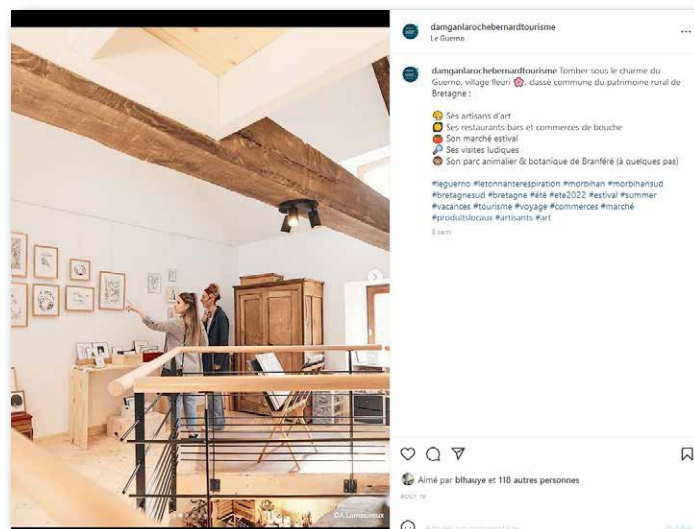
Doté d'un onglet sur la page d'accueil qui permet de spécifier si l'on vient en séjour ou si on est déjà sur place, le site s'adapte autant aux visiteurs souhaitant préparer leur séjour qu'aux habitants et locaux.

L'internaute se voit proposer différents services, offres géolocalisées, agenda, horaires des marées, webcams, billetterie des visites guidées de l'office, sorties nature, liens avec les réseaux sociaux...

Suivez- nous sur nos réseaux sociaux

Partagez vos plus belles photos, faites-nous part de vos expériences sur le territoire.

Vous aussi suivez l'Office sur sa page facebook Damgan-La Roche Bernard Tourisme
et son compte Instagram
#visit bretagnesud,
partagez vos photos et vidéos !



L'Office de Tourisme recherche des figurants !

Plusieurs reportages photos sont réalisés chaque année, afin de promouvoir notre destination aux 4 saisons sur nos différents supports (éditions, site web, réseaux sociaux...) et ceux de nos partenaires.

Couples, famille et amis.

Plusieurs profils sont recherchés, des couples, des groupes d'amis, des familles.

Vous avez envie de participer à la promotion de notre destination, de la faire découvrir comme vous l'aimez, vous avez dans votre entourage des personnes susceptibles d'être intéressées ?

Venez nous rencontrer à l'Office de Tourisme !

Visites guidées Offres petits groupes

Découvrez les trésors de notre patrimoine local en famille, entre amis...

Notre animatrice du patrimoine Cécile Cauchy vous propose des visites et circuits patrimoine spécialement prévus pour les petits groupes (jusqu'à 20 personnes).

N'hésitez pas, contacter Cécile Cauchy notre animatrice patrimoine - **02 97 41 11 32**
patrimoine@damgan-larochebernard-tourisme.com



(Crédit Alexandre Lamoureux)



Nos éditions touristiques prochainement disponibles dans nos 3 bureaux.

Notre Magazine de destination (Gratuit)

Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.

Le Guide Festivités Edition Printemps (Gratuit - disponible fin avril)

Agenda des animations proposées sur notre territoire de début mai à fin juin : festivals, concerts, spectacles, sorties nature, visites patrimoine etc...

L'édition ETE sera disponible en juillet (animations de juillet à septembre)

Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les-nous !

Nos éditions seront également consultables sur notre site internet :

damgan-larochebernard-tourisme.com

Relais Petite enfance

C'est un service d'information pour les parents en recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif, et un lieu d'animation pour les assistantes maternelles et futurs candidats à l'agrément.

Depuis la rentrée, plusieurs temps conviviaux et matinées itinérantes pour les assistantes maternelles et enfants qu'elles accueillent se sont déroulés :

- Sortie à Branféré offerte aux 56 tout-petits accompagnés de 18 assistantes maternelles
- Semaine inspiration Snoezelen : ambiance tamisée, musique douce, 80 enfants ont pu par petits groupes expérimenter des expériences sensorielles... Une expérience appréciée à renouveler
- Arts plastiques avec l'intervenante Sandrine LE MEIGNEN
 - Les assistantes maternelles ont profité en cette fin d'année d'une séance surprise d'arts plastique avec les tout-petits
 - Soirée créative et conviviale entre assistantes maternelles : tester de nouvelles expériences artistiques, s'échanger des idées d'activités ou de matériel

- Formation assistantes maternelles :
 - 2 séances analyses pratiques en soirée pour un groupe de 11 professionnelles.
 - Formations continues : nouvelles connaissances sur le développement de l'enfant, Approches pédagogies plurielles
- Spectacle « Saisons » par la compagnie Azara en décembre a su ravir petits et grands.



Relais Petite Enfance | Soirée conviviale et créative pour les assistantes maternelles 🎨🖌️

Sandrine Le Meignen, plasticienne, a invité les assistantes maternelles à tester et explorer des ateliers-installation pour éveiller les enfants 🧡 qu'elles accueillent au domicile.



AVEC L'INTERVENANTE SANDRINE LE MEIGNEN
SOIRÉE CRÉATIVE ASSISTANTES MATERNELLES
JEUDI 29 SEPTEMBRE

18

1 commentaire 6 partages

Formation continue des assistantes maternelles, organisée par le Relais Petite Enfance à l'Espace de Vie Sociale de Muzillac, en partenariat avec l'ISSAT

Comprendre pour mieux accompagner, avec Gwladys Dujardin, Obj... Voir plus



Sylvie Assistante Maternelle Muzillac et 23 autres personnes

3 commentaires 2 partages

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

« La P'tite Pause »

- Vendredi matin de 9h15 à 11h15 (hors vacances scolaires) à Vacances à la carte Muzillac
- Ce temps permet aux parents de se rencontrer et d'échanger et permet aux enfants d'expérimenter un temps de jeu avec d'autres enfants en présence de leur accompagnant.
- Depuis septembre, de nombreuses nouvelles ont pu découvrir et apprécier ce service.

Le Souvenir Français Association national de mémoire Comité Pays de Vilaine

Au service de 25 municipalités morbihannaises du Pays de Vilaine (Anciens cantons d'Allaire, Muzillac, La Roche Bernard).

Agissant dans le cadre de sa mission et ses objectifs :

Sauvegarder

En redonnant un destin aux combattants dont les noms sont inscrits ou oubliés sur les monuments aux morts.

En rénovant et en veillant sur les tombes des morts pour la France et en proposant la création de tombes collectives.

Commémorer

En participant aux cérémonies organisées par les communes (11 novembre, 8 mai, etc.) et en créant des gestes mémoriels sur les tombes et les stèles afin de les remettre en lumière.

Transmettre

L'héritage de mémoire aux jeunes générations en soutenant localement les initiatives des enseignants par des actions pédagogiques et le financement de journées mémorielles.

Association reconnue d'utilité publique depuis 1906 dans la neutralité politique et confessionnelle.



*Cérémonie du 11 novembre 2022 à St. Dolay
Dépôt d'un rosier par les enfants des écoles sur 8 tombeaux de
morts pour la France.*



Contact le Comité

Président : Denoual Michel
Tél 06 68 77 34 31

Trésorier : Aribaud Williams
Tél 06 07 19 37 12



Les demandes d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire sur le site de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération. Qu'il s'agisse d'une simple déclaration, d'un dépôt de permis de construire ou d'un projet d'aménagement ou de démolition, les usagers peuvent déposer leur dossier par voie électronique.

Comme pour une demande papier, un instructeur assure le suivi en ligne du dossier en lien avec la mairie concernée. Simple, rapide et efficace, ce nouvel outil numérique permet un suivi en temps réel de l'avancement de son dossier.

Si ce nouveau service en ligne est accessible aux professionnels depuis le printemps 2021, il est désormais ouvert à tous. Un virage numérique qui coïncide avec les ambitions gouvernementales de simplifier et de moderniser les services publics dans le pays.

Toutes les demandes peuvent se faire sur le site golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



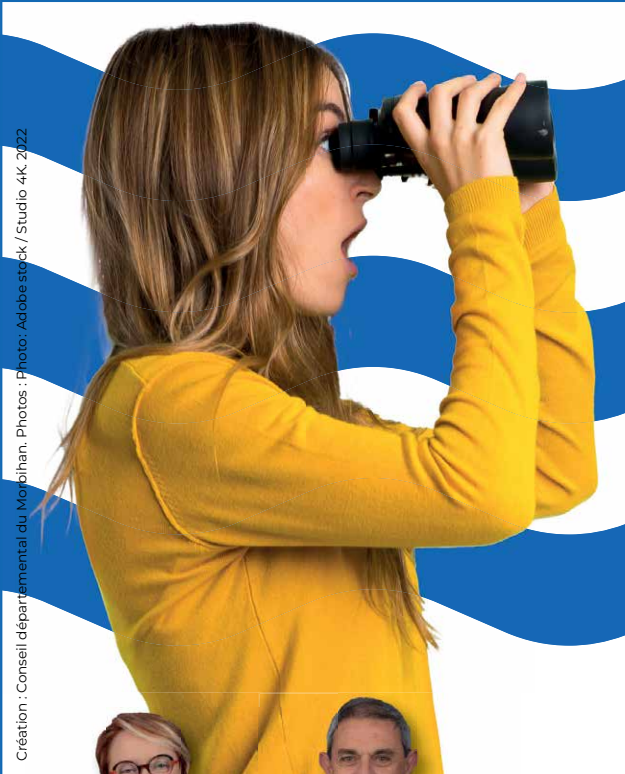
NOUVEAU !

BESOIN D'UNE DEMANDE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE
OU D'AUTORISATION DE TRAVAUX ?

Faites votre démarche en ligne !

golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION



Création : Conseil départemental du Morbihan. Photos : Adobe stock / Studio 4k 2022

 **MORBIHAN**

**POUR TOUT SAVOIR SUR
VOS DROITS, LES AIDES ET LES
DISPOSITIFS DU DÉPARTEMENT**

MORBIHAN.FR

LE HANDICAP	LA CULTURE
LA PERTE D'AUTONOMIE	LE SPORT
L'ENFANCE ET LA FAMILLE	L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS
L'INSERTION (RSA) ET L'EMPLOI	L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES
L'ÉDUCATION	L'ENVIRONNEMENT
LES BOURSES JEUNES	LES ROUTES



**POUR
CONTACTER
VOS ÉLUS
du canton
de Muzillac**

Marie-Odile JARLIGANT : marie-odile.jarligant@morbihan.fr
Alain GUIHARD : alain.guihard@morbihan.fr
Collaboratrice : isabelle.chioccoi@morbihan.fr
02 97 54 83 92

 [departementdumorbihan](https://www.facebook.com/departementdumorbihan)

Avec l'automne la luminosité baisse
SUR LA ROUTE

**RÉFLÉCHISSEZ
&
REGARDEZ**



SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

www.securite-routiere.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

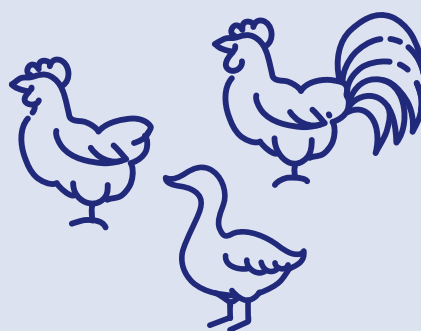
Liberté
Égalité
Fraternité

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

*Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux,
les membres du CCAS, l'équipe Municipale,
vous souhaitent une très belle année 2023*

Dates à retenir pour 2023

si les conditions sanitaires permettent les différentes manifestations

Dimanche 15 janvier

Cérémonie des Vœux du Maire

Vendredi 3 Février

Assemblée Générale Breizh Motos Guernotais

Dimanche 5 mars

AG Comité des Fêtes

Samedi 11 mars

Repas (A l'Asso du Bourg)

Samedi 25 mars

Repas de l'Ecole (APPEL Ecole Sainte-Anne)

Samedi 1^{er} avril

Repas (ASSA)

Dimanche 16 avril

Salon du VDI (Gym Club Guernotais)

Lundi 8 mai

Loto (Comité des Fêtes)

Jeudi 18 mai

Tournoi de Foot (ASSA Le Guerno)

Vendredi 18 et Samedi 20 mai

Festival « Les Z'Illuminés »

Samedi 17 juin

Véhicules anciens

Samedi 24 juin

Kermesse de l'Ecole